



### SERVICES à la personne

## UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

### Soutien aux tuteurs

L'Etat a confié la mission à l'UDAF des Deux-Sèvres d'organiser un **service d'information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux totalement gratuit.**

Celui-ci a pour vocation d'informer et de soutenir en amont et pendant la mesure les familles afin d'éclairer, rassurer, et aussi inciter à l'exercice d'un mandat de protection judiciaire.

Plusieurs modes d'interventions sont prévus dans le département :

- Réception des personnes lors de rendez-vous personnalisés,
- Échange par mail ou téléphone,
- Information collective des tuteurs et curateurs familiaux.

L'UDAF propose une **série de webinaires à destination des tuteurs familiaux.** Chaque rencontre a une thématique associée telle que : les différentes mesures de protection, le jugement, le compte rendu de gestion, le mandat de protection future et l'habilitation familiale. Retrouvez toutes les dates de webinaires et les modalités d'inscription sur [www.udaf79.fr/services-aux-familles/soutien-et-aide-aux-tuteurs-familiaux/](http://www.udaf79.fr/services-aux-familles/soutien-et-aide-aux-tuteurs-familiaux/)

#### CONTACT

UDAF des Deux-Sèvres  
171, avenue de Nantes  
79025 NIORT Cedex  
05 49 04 76 90  
accueildejour@udaf79.asso.fr

#### INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX



Informations et documents  
à recevoir par le site  
[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)

Informations et documents  
à recevoir par le site  
[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)

Informations et documents  
à recevoir par le site  
[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)

Même si vous n'avez pas encore de  
protection judiciaire, il est possible de  
vous adresser à notre service tuteurs, car celui-ci  
peut intervenir avant la mise en place de la  
protection judiciaire.

UDAF des Deux-Sèvres et PAT 79  
peuvent vous apporter :

... UNE INFORMATION  
• Nous sommes au service de tous les  
familiaux, qu'ils soient tuteurs, curateurs,  
mandataires judiciaires, ou encore  
membres de la famille, de la personne  
protégée, ou encore de la personne  
protégée elle-même.

... UN CONSEIL TECHNIQUE  
• Nous vous aidons à comprendre les  
différentes mesures de protection  
judiciaire, à choisir la mesure la plus  
adaptée à votre situation.

... UNE EXPLICATION  
• Nous vous aidons à comprendre les  
différentes mesures de protection  
judiciaire, à choisir la mesure la plus  
adaptée à votre situation.

PERMANENCES CDDA  
• Nous sommes au service de tous les  
familiaux, qu'ils soient tuteurs, curateurs,  
mandataires judiciaires, ou encore  
membres de la famille, de la personne  
protégée, ou encore de la personne  
protégée elle-même.

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ  
A UDAF  
• 171, avenue de Nantes 79025 NIORT  
• 17, rue de la République 79000 BRESSAIRE  
A YATY  
• 14, rue Louis Braille 79025 NIORT  
Au Tribunal de proximité de Bressuire  
Sur proposition du juge

INFORMATIONS COLLECTIVES  
À Niort et à Bressuire  
Pour connaître les modalités et pour vos  
questions, contactez-nous à l'adresse  
mail [info@udaf79.asso.fr](mailto:info@udaf79.asso.fr)

© Conseil Départemental des Deux-Sèvres

### Victimes de violences conjugales

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique  
PARLONS-EN ...



05 49 04 76 90

SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES VICTIME, OU PENSEZ L'ÊTRE  
**L'ACCUEIL DE JOUR**  
LIEU DE PAUSE, D'ÉCOUTE, ANONYME ET GRATUIT



ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES  
à l'UDAF des Deux-Sèvres - 171 avenue de Nantes - 79025 NIORT Cedex  
05 49 04 76 90 - [accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr)

UDAF des Deux-Sèvres - 171, avenue de Nantes - 79025 Niort Cedex - 05 49 04 76 90 - [accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr)

L'accueil de jour est accessible :

- Sans rendez-vous :**
- Lundi 10 h 00 – 16 h 30
  - Mardi 10 h 00 – 16 h 30
  - Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

- Sur rendez-vous :**
- Vendredi 10 h 00 – 16 h

Contact :

- 05 49 04 76 90 (ligne directe)
- [accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr)

171 avenue de Nantes  
CS 18519 - 79025 Niort cedex